

DOSSIER D'INSCRIPTION
SELECTION FORMATION CAP AEPE
Année 2020

MERCI DE REMPLIR LE DOSSIER EN MAJUSCULE

NOM DE NAISSANCE : PRÉNOM

NOM MARITAL :

AGE : DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉLÉPHONE FIXE : PORTABLE :

EMAIL :@.....

Il est impératif de nous transmettre un numéro de téléphone et une adresse mail valide et lisible

**Si votre situation personnelle nécessite un aménagement des épreuves, prendre contact avec la Formatrice
Référente de L'IFMEA – benedicte.chevalier@lenval.com**

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE

- Le dossier d'inscription dûment rempli
- Une photocopie de la carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Une photocopie des diplômes obtenus
- Un curriculum vitae
- Pour les candidates ayant obtenu un diplôme depuis moins de 1 an, fournir la copie du dossier scolaire avec identité vérifiable et comportant les résultats obtenus aux épreuves, les bulletins trimestriels, les appréciations de stages
- Pour les candidates travaillant depuis un an ou plus, fournir les attestations de travail avec appréciations (copie des évaluations annuelles...) et/ou recommandations du ou des employeurs
- Un chèque bancaire ou postal d'un montant de **50 €** correspondant aux droits d'inscription à la sélection à l'ordre de : Fondation Lenal.

Les dossiers peuvent être déposés directement au secrétariat de l'Institut de Formation ou envoyés par courrier à notre institut.

Aucun justificatif écrit ou téléphonique de réception du dossier ne sera fourni (sauf accusé de réception d'un recommandé). L'IFMEA décline toute responsabilité dans le cas où la convocation pour l'entretien ne parviendrait pas aux candidats.

Le dossier doit être déposé au plus tard le **09 septembre 2020** (cachet de la poste faisant foi).

Téléphone du secrétariat IFMEA : 04.92.29.38.38

Adresse mail : ifmea@lenval.com

AUTORISATION DE DIFFUSION SUR INTERNET des résultats de la sélection 2020

Les résultats du concours seront diffusés avec votre accord sur notre site : www.lenval.org.

Les informations vous concernant dans le cadre de la diffusion des résultats aux épreuves de sélection sont les suivantes : **Nom, prénom(s), nom d'épouse éventuel et résultat d'Admission.**

Compte tenu des caractéristiques du réseau Internet que sont la libre captation des informations diffusées et de la difficulté, voire, de l'impossibilité de contrôler l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers, nous vous informons que vous pouvez vous opposer à une telle diffusion.

Veuillez remplir la case prévue à cet effet pour cette diffusion.

Toutefois, vous pouvez nous faire part ultérieurement, et à tout moment, de votre souhait afin que la diffusion de vos données sur Internet cesse.

(Art. 34 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978).

Nom :Prénom.....

Date et signature dans la case choisie précédée de la mention « Lu et approuvé »	
Accord	Refus

INFORMATION RELATIVE A LA CONSTITUTION DU DOSSIER MEDICAL

Veuillez vérifier auprès de votre médecin traitant si vous êtes à jour des vaccinations obligatoires ci-après :

- Vaccins obligatoires : BCG, Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite et Hépatite B
- Vaccins conseillés : Rougeole, Coqueluche, Rubéole, Grippe saisonnière

Attention, il est rappelé de ne pas attendre les résultats d'admission pour réaliser la mise à jour de vos vaccinations, car certaines peuvent nécessiter plusieurs injections sur une période allant de 3 mois à 9 mois.

Les candidats ne seront admis définitivement en formation que s'ils peuvent justifier, à l'entrée en formation, de leur immunisation contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et l'hépatite B, conformément aux dispositions prévues dans les articles 2 et 3 de l'arrêté du 2 mars 2017 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L.311-4 du code de la Santé Publique. En cas de défaut d'immunisation contre l'Hépatite B, le ou les stages seront reportés après la période de formation initialement prévue. L'obtention du diplôme d'Etat sera alors différée.

Je soussigné(e), Nom :Prénom.....

Déclare avoir pris connaissance de la présente note.

Signature du candidat :

NOTE RELATIVE AU DEROULEMENT DE LA SELECTION

(Cette fiche d'information est à conserver par le candidat)

Attention, vous devez lire attentivement la notice d'information pour l'admission à l'IFMEA en document annexe.

L'Institut de formation est géré par la Fondation LENVAL.

Cet institut a vocation à former des auxiliaires de puériculture qui sont tenues de respecter des règles absolues de neutralité et d'impartialité. Selon la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et dans le souci de respecter sa liberté de conscience en formation, l'enfant a droit à la neutralité et à l'impartialité.

Les modalités fixées pour le déroulement de la sélection ont pour objet de garantir leur bon déroulement et l'égalité des chances entre les candidats.

1) Neutralité et impartialité :

La formation des auxiliaires de puériculture s'effectue dans un Institut de formation au sein duquel, conformément aux dispositions de l'article L. 141-5-1 du code de l'éducation, le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

Quels que soient leurs fonctions et leurs statuts, les personnels sont soumis au strict devoir de neutralité qui leur interdit notamment le port de tout signe d'appartenance religieuse. Ils doivent également s'abstenir de toute attitude qui pourrait être interprétée comme une marque d'adhésion ou au contraire comme une critique à l'égard d'une croyance particulière.

2) Déroulement de la sélection :

Une réunion d'information collective obligatoire aura lieu à l'IFMEA sur convocation.

Elle sera suivie d'une évaluation des pré-requis nécessaires pour accéder à la formation CAP AEPE. Elle sera composée d'un exercice de français (compréhension d'un texte) et d'exercices de mathématiques (opérations numériques de base).

Les candidats ayant les pré-requis nécessaires seront convoqués pour un entretien oral afin d'exprimer leurs motivations pour suivre cette formation.

Je soussigné(e), Nom :Prénom.....

Déclare avoir pris connaissance de la présente note et de la notice d'information concernant la sélection en annexe, en comprendre l'ensemble des termes et y adhérer sans réserve.

Signature du candidat précédée de la mention « Lu et approuvé » :



COUTS FORMATIONS

(Cette fiche d'information est à conserver par le candidat)

En cas d'annulation de candidature qu'elle qu'en soit la raison (maladie, accident ou acceptation dans une autre formation) les frais d'inscription ne seront pas remboursés

Frais d'inscription à la sélection : 50 €

Frais de formation (sous réserve de modification) : 3 800 €

Les frais de formation peuvent être financés :

- Personnellement
- Par le Pôle Emploi : en faire la demande auprès du Conseiller en Evolution Professionnelle
- Par le Compte Personnel de Formation (CPF), si vous avez eu une expérience professionnelle antérieure.

CALENDRIER DES EPREUVES DE SELECTION

RESULTATS	DATES
DEPOT DES DOSSIERS	Du 16 juin 2020 au 09 septembre 2020
EPREUVE DE SELECTION	Du 17 juillet 2020 au 17 septembre 2020
RESULTAT D'ADMISSION	Vendredi 18 septembre 2020 14 h sur site internet et à l'IFMEA

Les résultats d'admission seront affichés à l'IFMEA et publiés sur le site internet, dans le respect en vigueur de communication des données personnelles du candidat.

Le candidat devra confirmer son inscription en formation au plus tard le 25 septembre 2020 par mail.

Au-delà de ce délai, il est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.

Aucun résultat ne sera donné par téléphone.